



CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SANTÉ DES ARTISANS DU BTP ET PAYSAGE

BAROMÈTRE ARTISANTÉ
11^e ÉDITION - 2024

SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2024

Réalisé sur Janvier 2025.

UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 10 ans le baromètre ARTIsanté BTP et paysage suit l'état de santé des chefs d'entreprise artisanale. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 le baromètre « ARTIsanté BTP et paysage » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage.

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2023

L'année 2023 était marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale, et une connexion quasi permanente durant les congés pour 60% des répondants.

La majorité des répondants se déclaraient fatigués en cette fin d'année 2023. Une fatigue très présente depuis 2 ans. Cela pouvait s'expliquer par l'accumulation d'événements impactant la gestion de leur entreprise comme la guerre en Ukraine ou le fait de constater une baisse du carnet de commandes.

Malgré cette fatigue, ils étaient 86% des répondants à se déclarer épanouis dans leur métier.

On a constaté que le nombre des chefs d'entreprise souffrant d'un problème psychique avait augmenté de 4 points comparé à 2022. Toutefois, les chefs d'entreprise souffrant d'un problème psychique ou d'un problème de gestion d'entreprise (pérennité menacée) étaient de plus en plus nombreux à aborder le sujet. Une tendance à encourager puisque la prise de parole est un premier pas pour les chefs d'entreprise en recherche de solutions. La sensibilisation et l'accompagnement des chefs d'entreprise sur la prise de parole et sur les différents dispositifs existants était et reste donc nécessaire.

Baromètre ARTIsanté 2024

CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE EN 2024

> Un rythme de travail toujours soutenu

Cette année 2024 est encore marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. Toutefois, on constate qu'ils sont moins nombreux, 46%, à déclarer travailler régulièrement ou tous les week-end (-2 points et -7 points comparé à 2022). De plus, les chefs d'entreprise ont pris plus de congés en 2024, 34% déclarent avoir pris 5 semaines ou plus contre 29% en 2023. Concernant les artisans travaillant seuls, on constate qu'ils prennent moins de congés que les chefs d'entreprise avec salariés mais ont un rythme de travail hebdomadaire légèrement moins dense.

Quelle que soit la durée des congés, on constate que 57% des répondants restent néanmoins connectés à leur entreprise durant leurs congés puisqu'ils consultent leurs mails tous les jours ou tous les deux jours. Cette implication et ce rythme de travail soutenus entraînent un déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Malgré ce rythme de travail, les répondants déclarent que leur entourage est conscient des efforts qu'ils fournissent pour leur entreprise.

> Des tâches administratives toujours présentes

En 2024, on note une hausse de +12 points comparés à 2023 du nombre de répondants déclarant que l'administratif représente entre 26% et 75% de leur temps de travail. De plus, cette partie du travail est l'une des principales sources de stress pour les chefs d'entreprise. Les 3 principales sources de stress étant : la charge de travail (53%), le poids des responsabilités (44%) suivi du poids de l'administratif (41%).

> Une prise de parole plus importante mais un besoin d'accompagnement

Le baromètre révèle une hausse du nombre de chefs d'entreprise osant évoquer la pérennité de leur entreprise, leur problème psychique, un chiffre encourageant. Toutefois, ils sont encore peu nombreux à se faire aider, il est donc essentiel de sensibiliser et d'informer les chefs d'entreprise sur les dispositifs existants.

De manière plus globale, les répondants déclarent être suffisamment soutenus dans la gestion de leur entreprise. Toutefois, le juridique reste le domaine où les entreprises ont le plus besoin d'accompagnement. Les aspects comptables et développement digital sont deux axes en hausse depuis 2 ans (19% respectivement).

> Un métier passion et un optimisme qui remonte

Malgré les actualités politiques, économiques et sociales, 41% déclarent être optimistes concernant l'activité de leur entreprise. Une donnée qui croit depuis 2 ans, après avoir fortement chuté en 2022. De plus, 68% déclarent être totalement épanouis dans leur métier.



57%

DES ARTISANS CONSULTENT
TOUS LES JOURS LEURS MAILS
DURANT LEURS CONGÉS



41%

SONT OPTIMISTES
CONCERNANT L'ACTIVITE
DE LEUR ENTREPRISE



59%

DES ARTISANS SE SENTENT
ASSEZ VOIRE TRES FATIGUES



68%

DECLARENT ETRE TOTALEMENT
EPANOUIS DANS LEUR METIER



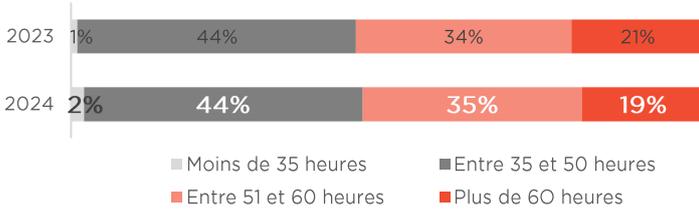
33%

DECLARENT PASSER 26 A 50% DE LEUR TEMPS DE
TRAVAIL SUR LES TACHES ADMINISTRATIVES

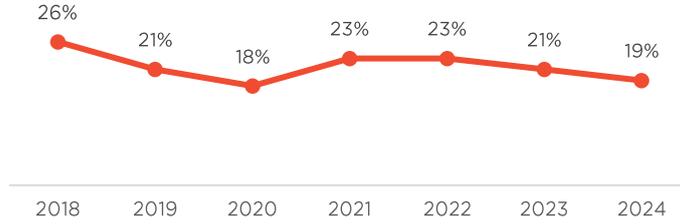
RYTHME DE TRAVAIL

UN RYTHME DE TRAVAIL SOUTENU

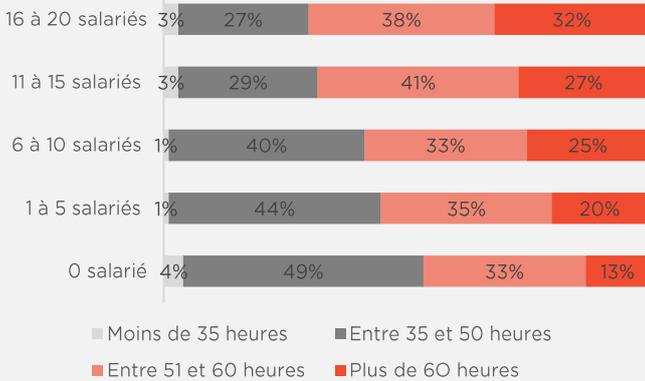
TEMPS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS PAR SEMAINE



DIRIGEANTS TRAVAILLANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE



RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



En 2024, le rythme de travail des chefs d'entreprise reste quasi constant comparé à 2023. De manière globale, leur rythme de travail reste soutenu d'année en année.

Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches que les chefs d'entreprise ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, élaboration des devis, gestion et contact clients, gestion administrative...

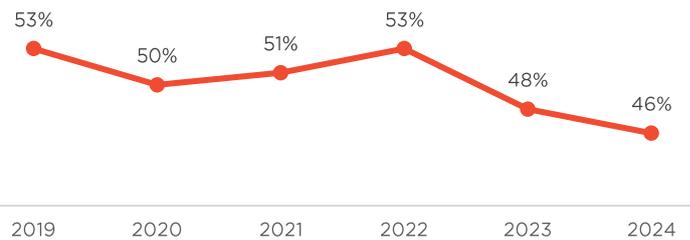
Toutefois, on constate que le rythme de travail hebdomadaire s'accroît pour les chefs d'entreprise avec salariés.

UNE LÉGÈRE DIMINUTION DU TRAVAIL LE WEEK-END

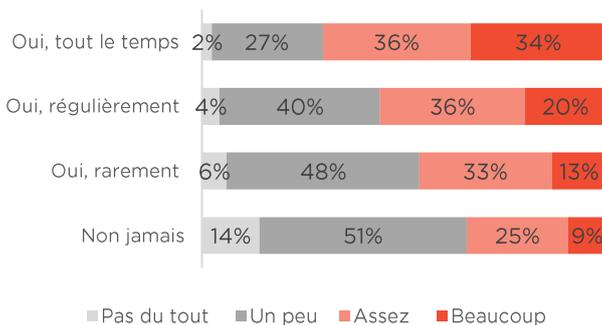


PRESQUE 1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (38% RÉGULIÈREMENT ET 8% TOUT LE TEMPS)

ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT RÉGULIÈREMENT OU TOUT LE TEMPS LE WEEK-END



RÉPARTITION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT LE WEEK-END ET LE SENTIMENT DE FATIGUE



Cette charge de travail soutenue amène 46% des répondants à travailler régulièrement, voire tous les week-ends. Un rythme de travail entraînant un déséquilibre vie-pro/vie-perso. Toutefois, depuis deux ans, on constate une légère baisse du nombre d'artisans travaillant le week-end. Deux hypothèses concernant cette légère baisse : les nouvelles générations qui essaient de faire plus attention à cet équilibre et/ou la baisse d'activité des entreprises qui se fait donc ressentir sur leur rythme de travail.

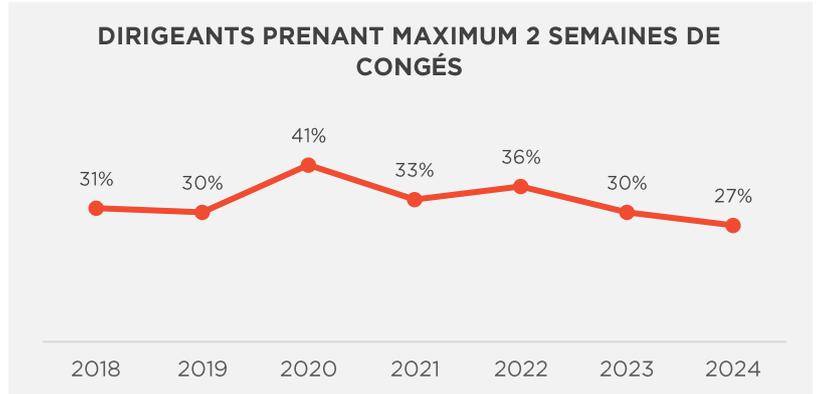
Le baromètre met en évidence une corrélation entre un état de fatigue et le travail le week-end. Parmi les 464 répondants ne travaillant jamais le week-end, 51% se sentent un peu fatigués et 9% « beaucoup » fatigués. À contrario, parmi les 244 répondants travaillant tous les week-ends, seulement 27% se sentent un peu fatigués et 34% « beaucoup » fatigués.

DES CONGÉS DE PLUS LONGUE DURÉE MAIS DES ARTISANS TOUJOURS CONNECTÉS

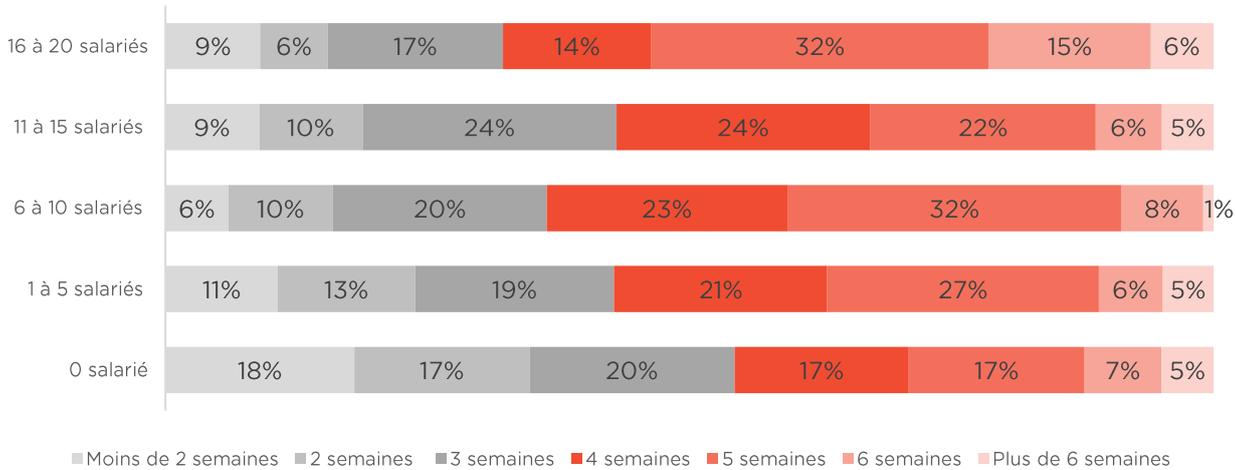


27%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS
CONTRE 30% en 2023, 36% EN 2022 ET 33% en 2021



NOMBRE DE SEMAINES DE CONGÉS PAR RAPPORT À LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



57%

DES ARTISANS DÉCLARENT CONSULTER LEURS MAILS TOUS LES JOURS DURANT LEURS CONGÉS
CONTRE 60% en 2023, 58% en 2022, 57% en 2021 et 51% EN 2020

LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS CONSULTENT LEURS MAILS RÉGULIÈREMENT (TOUS LES JOURS OU TOUS LES DEUX JOURS) PENDANT LEURS REPOS :

- **55%** DÉCLARENT NE PAS AVOIR LE CHOIX : LES CLIENTS, FOURNISSEURS ... VEULENT DES RÉPONSES IMMÉDIATES
- **54%** VEULENT ÉVITER D'ÊTRE SUBMERGÉS À LEUR RETOUR DE VACANCES
- **48%** POUR SUIVRE L'ACTIVITÉ DE LEUR ENTREPRISE
- **45%** SOUHAITENT RESTER DISPONIBLES AUPRÈS DE LEURS CLIENTS, « CELA FAIT PARTI DU MÉTIER »
- **23%** POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ D'UN POTENTIEL CHANTIER/MARCHÉ

En 2024, on constate que le nombre de chefs d'entreprise prenant seulement 2 semaines de congés est en baisse, un chiffre encourageant. Le nombre de chefs d'entreprise prenant 5 semaines de vacances, ou plus, est passé à 34% contre 29% en 2023.

Cette augmentation du temps de congés est constatée, quelle que soit la taille de l'entreprise. Cependant, les artisans travaillant seuls prennent moins de congés. En 2024, 35% d'entre eux déclarent, en effet, avoir pris au maximum 2 semaines de congés contre 24% pour les chefs d'entreprise de 1 à 5 salariés et une moyenne de 8% pour les chefs d'entreprise avec plus de 6 salariés. Le nombre d'heures de travail hebdomadaire des chefs d'entreprise travaillant seuls est moindre que celui des chefs d'entreprise avec des salariés, mais en contrepartie, les artisans travaillant seul prennent moins de jours de congés.

De plus, le baromètre met une nouvelle fois en avant le fait que les chefs d'entreprise ne font pas de réelle coupure durant leurs vacances puisqu'ils restent connectés à leur entreprise. 57% d'entre eux consultent leurs mails tous les jours durant leurs congés et 20% tous les 2 jours. Toutefois, on constate un changement au niveau des raisons : en 2024, 55% des répondants déclarent consulter leur mail, du fait de ne pas avoir le choix, les clients, fournisseurs voulant des réponses immédiates. Nous pouvons supposer que cet environnement extérieur, peut être source de « pression » pour le chef d'entreprise. Un travail de communication et de sensibilisation peut être mis en place pour anticiper ces périodes de congés. La seconde raison étant d'éviter d'être submergé à leur retour de congés. En 2024, ils étaient 75% à déclarer consulter leurs mails pour éviter d'être submergés et 62% pour suivre l'activité de leur entreprise.

LES DIRIGEANTS PEINENT TOUJOURS À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE



76%

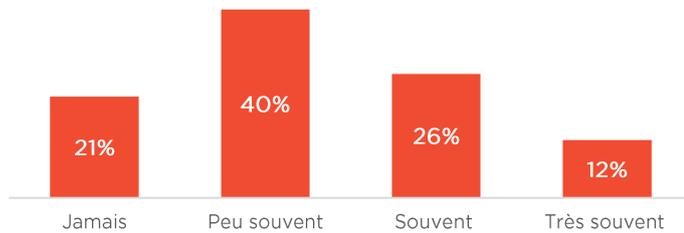
DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE
CONTRE 78% en 2023, 83% en 2022, 79% en 2021 et 85% en 2020



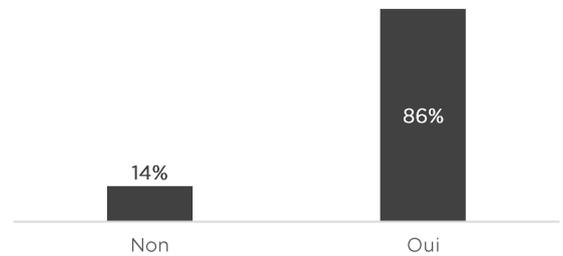
DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE

VOTRE ENTOURAGE VOUS REPROCHE-T-IL DE NE PAS ÊTRE SUFFISAMMENT DISPONIBLE À CAUSE DE VOTRE TRAVAIL ?



VOTRE ENTOURAGE A-T-IL CONSCIENCE DES EFFORTS QUE VOUS FOURNISSEZ POUR VOTRE ENTREPRISE ?



Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, une connexion quasi permanente même pendant les congés..., l'ensemble de ces éléments montre l'impact du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 76% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée, une baisse de 2 points comparé à 2023 et une baisse de 7 points comparé à 2022. Pour rappel, l'année 2022 avait été marquée par une légère intensification du rythme de travail, ce qui montre bien le lien et l'impact entre l'activité et l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle.

Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste fréquent, c'est le cas pour 46% des entreprises interrogées, que ce soit les nouvelles ou anciennes générations. Ces derniers jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois, cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise. Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle est d'autant plus compliqué lorsqu'un membre de la famille (conjoint ou enfant) travaille au sein de l'entreprise.

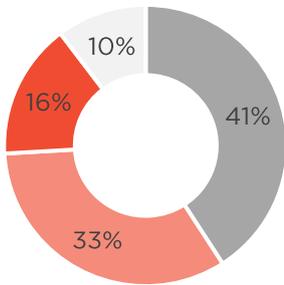
Dans la majorité des cas, les chefs d'entreprise déclarent que leur entourage est conscient des efforts qu'ils fournissent pour leur entreprise.

Ce rythme et cette charge de travail peuvent parfois être compliqués à gérer pour l'entourage. Cependant, un peu plus de la moitié des répondants (61%) déclarent que leur entourage ne leur reproche pas ou peu souvent de ne pas être disponible à cause du travail. Toutefois, pour les artisans travaillant souvent, voire très souvent, le week-end, cela se fait plus ressentir vis-à-vis de l'entourage.

ORGANISATION DU TRAVAIL

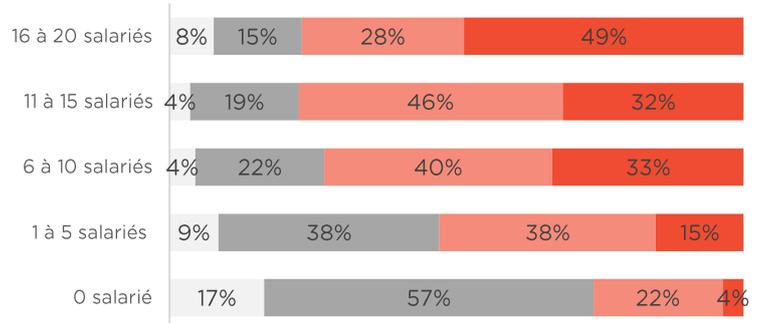
LES TÂCHES ADMINISTRATIVES PRESENTES ET SOURCES DE STRESS

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PASSÉ SUR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES



- 11% à 25% de la charge de travail
- 26% à 50% de la charge de travail
- 51% à 75% de la charge de travail
- Jusqu'à 10% de la charge de travail

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL / TÂCHES ADMINISTRATIVES EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



- Jusqu'à 10% de la charge de travail
- 11% à 25% de la charge de travail
- 26% à 50% de la charge de travail
- 51% à 75% de la charge de travail

En 2024, on note une hausse de +12 points comparé à 2023 du nombre de répondants déclarant que l'administratif représente entre 26% et 75% de leur charge de travail.

On constate que dès lors que l'entreprise a des salariés, l'administratif prend une part plus importante dans la charge de travail avec un écart qui se creuse quand l'entreprise dépasse plus de 5 salariés. Par exemple, 15% des entreprises de 1 à 5 salariés déclarent passer entre 51% et 75% sur les tâches administratives contre 33% pour les entreprises de 6 à 10 salariés. Le baromètre met également en avant que le poids de l'administratif reste parmi les 3 principales sources de stress des chefs d'entreprise (p. 10) et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE

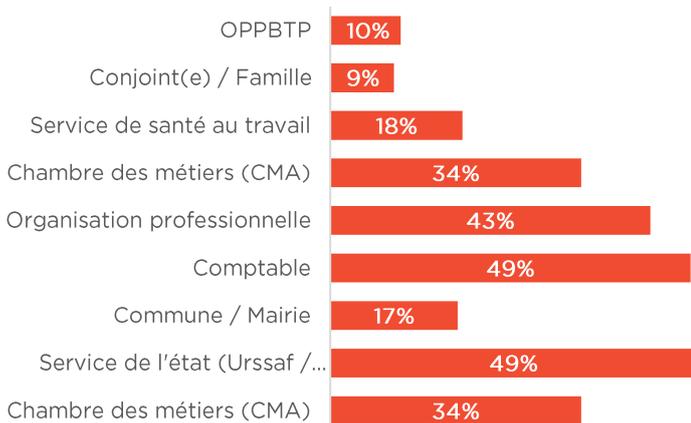


65%

DES ARTISANS DECLARENT SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ACCOMPAGNÉS DANS LA GESTION DE LEUR ENTREPRISE.

IDEM en 2023, 64% en 2022 et 67% en 2021

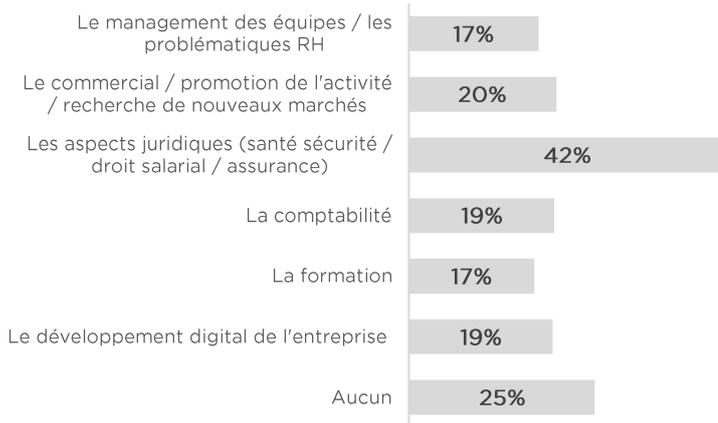
PARMI LES 1 073 RÉPONDANTS DÉCLARANT NE PAS SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ACCOMPAGNÉS, CEUX-CI DÉCLARENT AVOIR BESOIN DE SOUTIEN DE LA PART...



Globalement les chefs d'entreprise se sentent soutenus/accompagnés dans la gestion de leur entreprise. On peut constater un besoin d'accompagnement légèrement plus présent chez les chefs d'entreprise ayant moins d'un an d'ancienneté et ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté.

L'enquête étant envoyée aux adhérents CAPEB et CNATP, il est normal que l'organisation professionnelle soit fortement représentée.

**PARMIS L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS, LES CHEFS D'ENTREPRISE SOUHAITENT ETRE ACCOMPAGNÉS
DANS LES DOMAINES SUIVANTS ...**



Parmi l'ensemble des répondants seulement un quart déclare n'avoir besoin d'aucun accompagnement spécifique. Sinon, les entreprises artisanales ont principalement besoin d'accompagnement sur les aspects juridiques, chiffre quasi constant depuis plusieurs années. On constate une hausse de +2 points sur le besoin d'accompagnement comptable et le développement digital de l'entreprise.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

UN OPTIMISME QUI RESTE EN DEMI-TEINTE MALGRE UNE LÉGERE HAUSSE

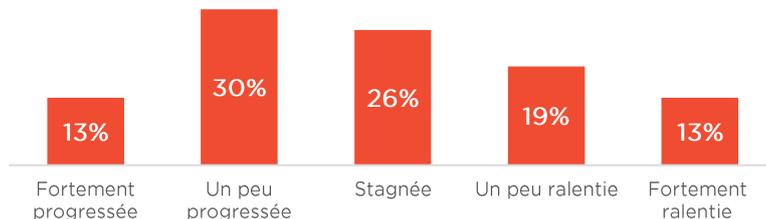
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN 2024 COMPARÉ À 2023



41%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ À VENIR DE LEUR ENTREPRISE

CONTRE 38% en 2023, 35% en 2022, 51% en 2021 et 46% 2020



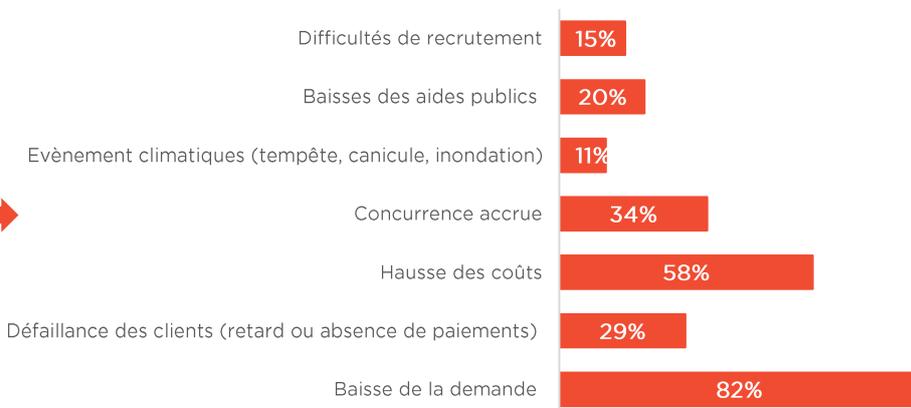
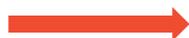
Malgré une année 2024 difficile, avec un recul moyen de 3,9% du volume d'activité, 41% des chefs d'entreprise déclarent être optimiste pour l'avenir de leur entreprise, soit 3 points de plus comparé à 2023. Pour rappel, l'année 2022 était marquée par une forte baisse de l'optimisme des chefs d'entreprise vis-à-vis de l'activité de leur entreprise à venir. Un optimisme qui remonte légèrement depuis 2 ans. En 2024, 23% déclarent ne pas savoir, ne se prononcent pas vis-à-vis de leur activité en 2025 et 37% sont plutôt pessimistes. A noter qu'en début d'année 2025, la loi de finances n'était pas votée, l'incertitude politique n'aidant pas à une projection sereine dans l'avenir.

De plus, 43% des répondants déclarent que leur activité a progressé comparé à 2023, une baisse de 4 points comparé à l'année dernière.

LES RAISONS DE SE FORT RALENTISSEMENT :

384

CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT QUE LEUR ACTIVITÉ A FORTEMENT RALENTI (13% des répondants)



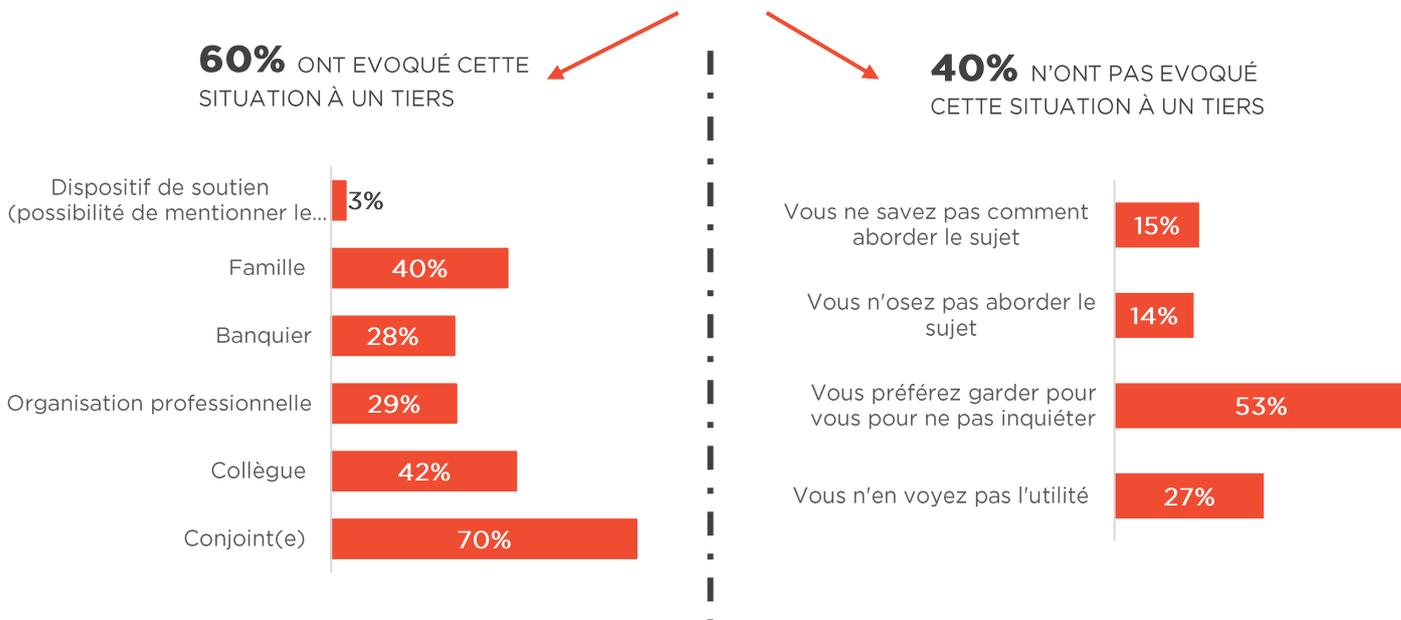
UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT LORSQUE LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE EST MENACÉE

ZOOM : Entreprises dont la pérennité est menacée

755

soit 42%

CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE MENACÉE (PARMI LES 1 801 RÉPONDANTS SE DECLARANT PESSIMISTES OU NE SE PRONONCANT PAS SUR L'ANNÉE À VENIR)



PARMIS LES 453 RÉPONDANTS QUI ONT EVOQUÉ LE SUJET À UN TIERS **22% SE FONT AIDER**

En 2024, on constate une légère hausse du nombre de chefs d'entreprise déclarant la pérennité de leur entreprise menacée. A noter que cette question a été posée uniquement aux répondants se déclarant pessimistes ou ne se prononçant pas sur l'avenir de leur activité. Parmi eux, 60% en ont parlé à une tierce personne. Une tendance à la hausse et encourageante puisque la prise de parole est un premier pas pour le chef d'entreprise. On constate que la/le conjoint(e) reste le premier contact pour le chef d'entreprise, suivi de la famille. Toutefois, parmi ceux qui ont évoqué leur difficulté, ils ne sont que 22% à se faire aider. Il est donc essentiel de rappeler et de sensibiliser les chefs d'entreprise et leur entourage, sur l'intérêt d'évoquer ses inquiétudes le plus en amont possible et sur l'utilité de faire appel à des dispositifs/structures existants pour les accompagner.

Même si la pérennité de l'entreprise n'est pas menacée, il est important de sensibiliser les chefs d'entreprise puisque parmi l'ensemble des répondants, 55% déclarent savoir vers qui se tourner en cas de pérennité de leur entreprise menacée.

55%

DES RÉPONDANTS DONT LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE N'EST PAS MENACÉE, DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE ÉTAIT MENACÉE

ÉTAT DE SANTÉ

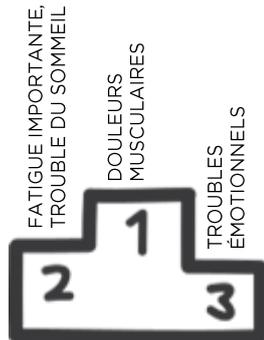
LES CHEFS D'ENTREPRISE SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ MAIS UNE FATIGUE PHYSIQUE ET MENTALE S'INSTALLENT DANS LA DURÉE

> Une bonne perception de leur état de santé mais attention aux signaux d'alerte



70%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ
CONTRE 65% en 2023, 64% en 2022, 76% en 2021 et 72% en 2019



PROBLÈMES DE SANTÉ ÉVOQUÉS PAR LES ARTISANS :

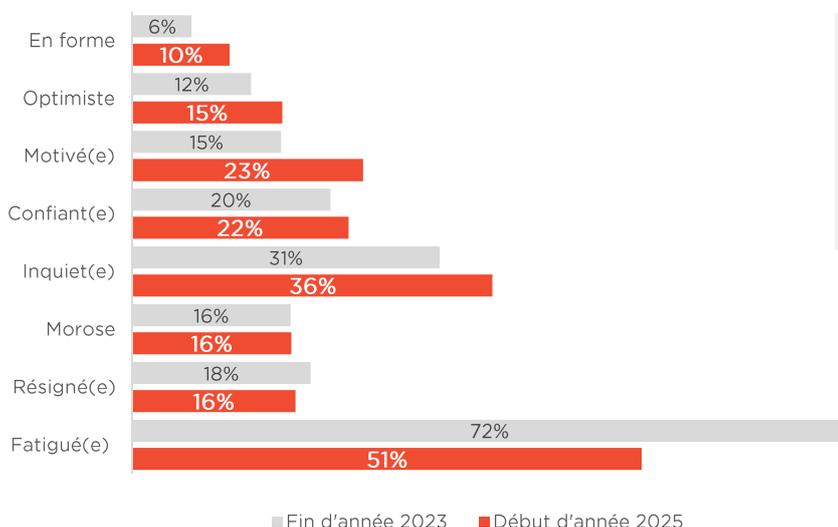
- 60% SOUFFRENT DE DOULEURS MUSCULAIRES
- 54% RESENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE
- 30% SOUFFRENT DE TROUBLES ÉMOTIONNELS
- 11% DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN PROBLÈME

Malgré une bonne perception de leur état de santé, la majorité des répondants continuent de souffrir de diverses pathologies (douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...). Seulement 347 répondants déclarent n'avoir aucun problème de santé. Pour la 11^{ème} année consécutive, les douleurs musculaires, la fatigue importante et les troubles émotionnels sont les 3 principaux maux des chefs d'entreprises. On constate depuis quelques années qu'un chef d'entreprise sur deux ressent une fatigue importante. Une attention particulière doit être portée sur les troubles émotionnels et la fatigue importante des dirigeants d'entreprise artisanale qui sont constamment évoqués depuis plusieurs années, avec une accentuation depuis 3 ans. Ces problématiques sont la conséquence directe d'une charge de travail physique et mentale importante et des rythmes de travail soutenus.

Globalement, les chefs d'entreprise se déclarent à 66%, attentifs aux conséquences de leur activité sur leur santé.

UN ÉTAT D'ESPRIT POSITIF MALGRÉ UNE INQUIETUDE GRANDISSANTE

ÉTAT D'ESPRIT DES CHEFS D'ENTREPRISE EN DÉBUT D'ANNÉE 2025



Un état d'esprit en demi-teinte pour ce début d'année 2025. Malgré un contexte politique et économique incertain les chefs d'entreprise sont un peu plus nombreux, comparé à 2022, à avoir un état d'esprit « positif », malgré un état de fatigue très présent et une inquiétude grandissante.

DES MÉTIERS EXIGEANTS



83%

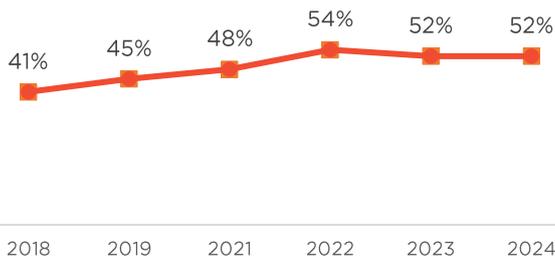
DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT PHYSIQUEMENT - CONTRE 82% en 2023, 85% en 2022, 83% en 2021



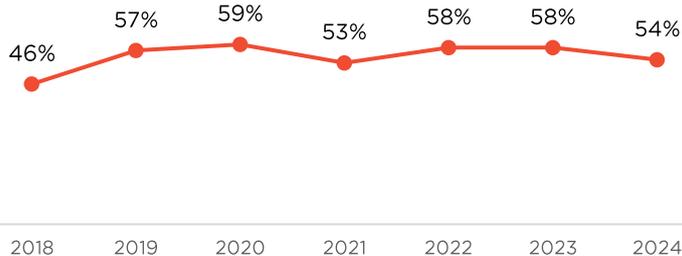
87%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - CONTRE 89% en 2023 et 2022, 87% EN 2021

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE PHYSIQUEMENT



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT



Depuis plusieurs années, on constate que l'exigence mentale reste plus importante que l'exigence physique. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombent au chef d'entreprise, la gestion de l'entreprise, le poids des responsabilités ainsi que la gestion RH ou encore l'intégration des innovations technologiques, sans oublier la nécessité d'être de plus en plus réactif et de rester connecté durant les vacances. Cette exigence mentale peut engendrer, entre autres, du stress, de la fatigue et peut conduire à un épuisement professionnel. Les artisans déclarant leur travail très exigeant mentalement restent constants depuis 2 ans. A noter toutefois, cette exigence mentale est en légère baisse de 5 points comparé à 2023. On constate également que l'exigence mentale s'accroît quand l'entreprise a des salariés.

On constate qu'un artisan sur deux déclare son travail comme « très exigeant » physiquement, un chiffre constant comparé à 2023. Globalement, les métiers du BTP et du paysage sont des métiers manuels physiques mais cette exigence physique peut croître, pour certains métiers, en lien avec l'évolution des matériaux et des équipements (exemple : l'augmentation des formats et des poids des carreaux, le poids des plaques de plâtres), les contraintes de chantier, les conditions climatiques... Il est donc important de faire connaître aux entreprises artisanales les solutions existantes afin de faciliter et améliorer leurs conditions de travail sur chantier ainsi que les aides financières existantes pour faciliter un éventuel investissement dans ce domaine. A contrario de l'exigence mentale, les chefs d'entreprise travaillant seul ou avec 1 à 5 salariés sont beaucoup plus nombreux à trouver leur travail exigeant physiquement que les chefs d'entreprise de plus de 6 salariés.

MAIS UN ÉPANOUISSEMENT DANS LEUR MÉTIER ET DANS LEUR RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE.

68%

DES CHEFS D'ENTREPRISE SE DECLARENT TOTALEMENT ÉPANOUIS DANS LEUR MÉTIER

ÉPANOUISSEMENT DANS LEUR MÉTIER :



60%

DES CHEFS D'ENTREPRISE SE DECLARENT TOTALEMENT ÉPANOUIS DANS LEUR RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE

ÉPANOUISSEMENT EN TEMPS QUE CHEF D'ENTREPRISE :



On constate que la majorité des répondants sont épanouis dans leur métier et dans leur rôle de chef d'entreprise. L'artisanat étant pour la plupart d'entre eux un métier passion, cela permet probablement de contrebalancer les aspects plus « négatifs » liés à la gestion de l'entreprise. Les répondants étant chefs d'entreprise depuis moins de 5 ans semblent être plus épanouis que les chefs d'entreprise avec plus d'ancienneté, ils sont en moyenne 78% à déclarer être totalement épanouis dans leur rôle contre 56% pour ceux étant chef d'entreprise depuis plus de 10 ans.

LE STRESS ET LA FATIGUE

UN STRESS ENCORE PRESENT MAIS EN LEGERE DIMINUTION



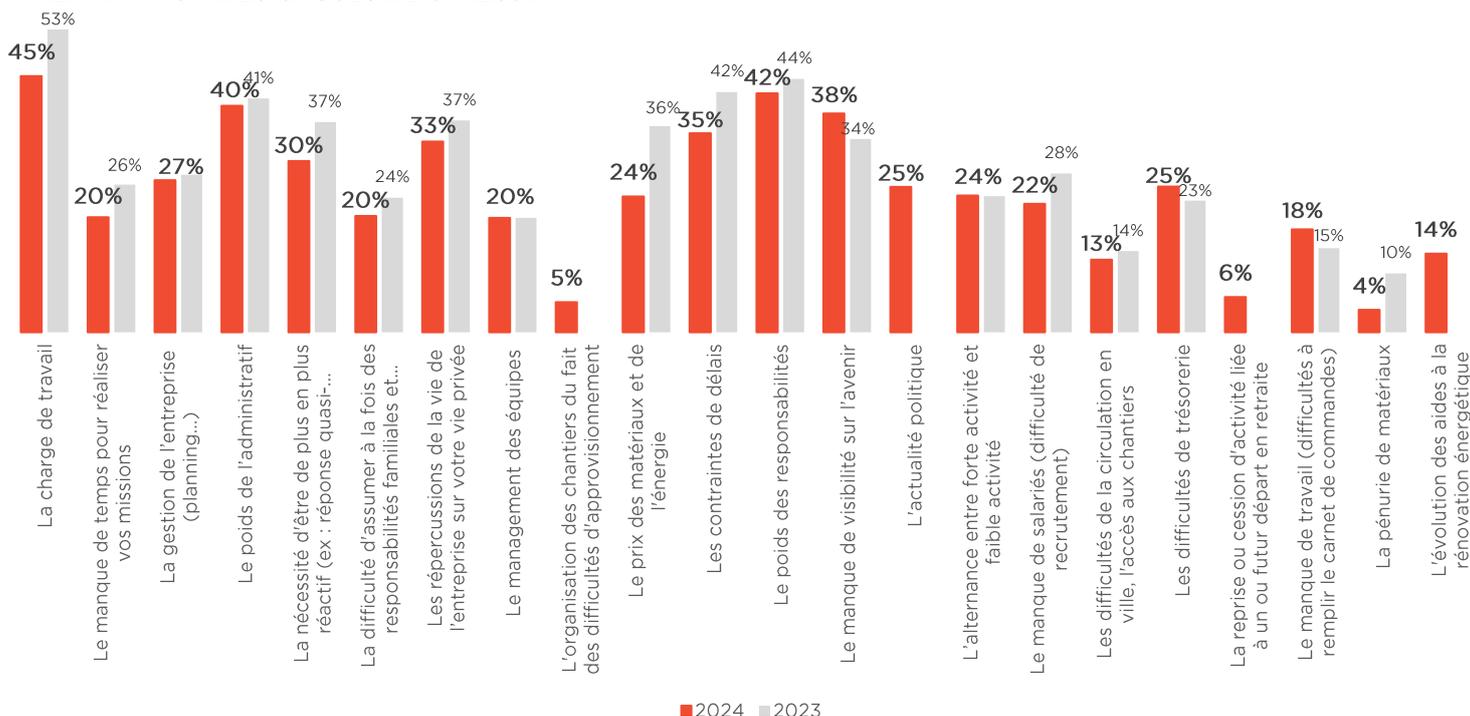
53%

DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS

57% en 2023 et 2022, 51% en 2021, 60% en 2020 et 58% EN 2019

Plus d'un artisan sur deux se trouve stressé voir très souvent stressé. La charge de travail reste depuis plusieurs années la principale source de stress.

RÉPARTITION DES CAUSES DE STRESS :

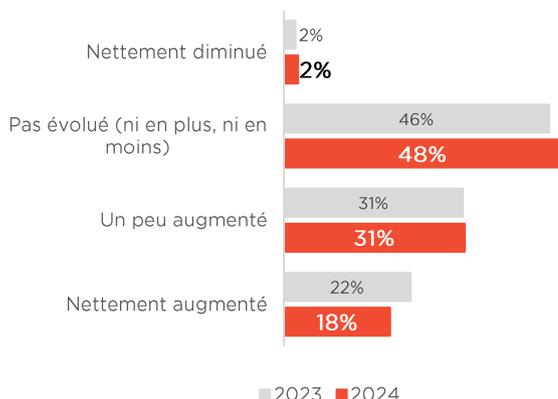


Cette année, les 3 principales causes de stress sont ; la charge de travail, le poids des responsabilités ainsi que le poids de l'administratif. On peut constater que le manque de visibilité sur l'avenir est une source de stress pour 38% des répondants, +4 points comparé à 2023.

De plus, pour un quart des répondants, l'actualité politique de ce début d'année 2025 a été ressentie comme une source de stress. Les difficultés de trésorerie sont un point d'alerte à surveiller, puisqu'elles sont source de stress pour un quart des répondants. Il est donc essentiel de sensibiliser les chefs d'entreprise sur la nécessité d'échanger et d'évoquer le plus en amont possible leurs questionnements concernant la gestion de leur entreprise, leur état financier etc.

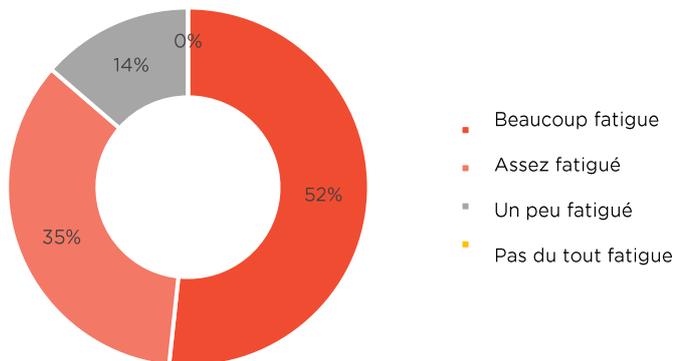
> Evolution du stress

AU COURS DE L'ANNÉE ECOULÉE (2024), LES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT QUE LEUR STRESS A ...

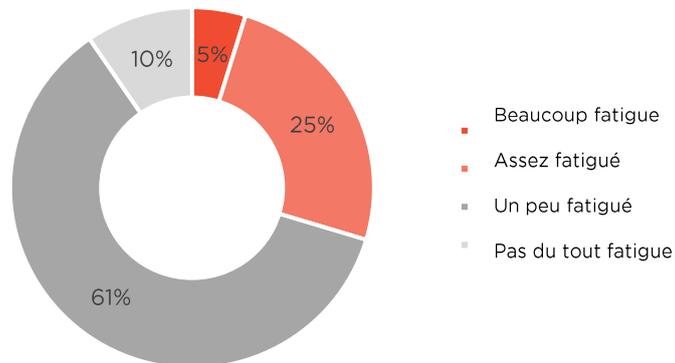


> Un stress qui impacte la qualité du sommeil

LE SENTIMENT DE FATIGUE PARMIS LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS



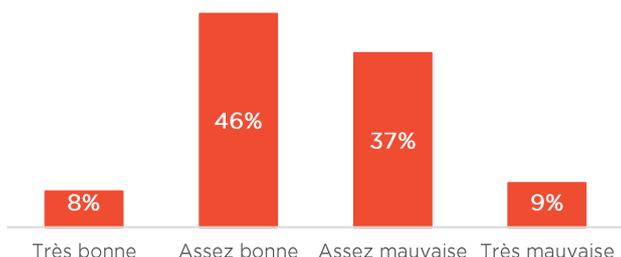
LE SENTIMENT DE FATIGUE PARMIS LES DIRIGEANTS DE TEMPS EN TEMPS STRESSÉS



Le baromètre ARTIsanté BTP et paysage met en évidence la corrélation entre le stress et l'état de fatigue du dirigeant. Parmi les personnes souvent stressées seulement 14% se sentent peu fatiguées contre 61% chez les personnes de temps en temps stressées.

UNE FATIGUE TOUJOURS PRÉSENTE

LA QUALITÉ DU SOMMEIL DES CHEFS D'ENTREPRISE :



50%

DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE BEAUCOUP FATIGUÉS CONTRE 59% en 2023 et 61% en 2022

Une fatigue qui diminue (-9 points) après 2 années de fatigue plus intense. Attention tout de même car il reste un artisan sur deux à se déclarer « assez » voire « beaucoup » fatigué.

54% des chefs d'entreprise déclarent avoir une bonne voire une très bonne qualité de sommeil, on note néanmoins une baisse de 6 points comparé à 2023. En approfondissant le sujet on constate que ce sommeil reste agité. Parmi les chefs d'entreprise déclarant avoir une assez bonne ou une assez mauvaise qualité de sommeil, un artisan sur deux déclare se réveiller au milieu de la nuit et avoir du mal à se rendormir, d'autres se réveillent précocement le matin.

Des signaux d'alerte auxquels les chefs d'entreprise doivent être attentifs.

> Un sommeil agité



52%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR CONTRE 51% en 2023, 54% en 2022, 49% en 2021, 48% en 2020.



42%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS CONTRE 44% en 2023, 42% en 2022, 38% en 2021, 42% en 2020



25%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR CONTRE 24% en 2023, 25% en 2022, 22% en 2021, 19% en 2020,



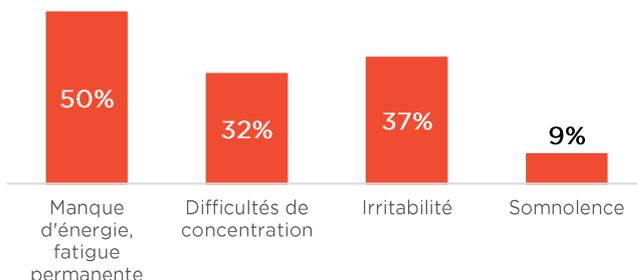
6%

DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR IDEM 2023, 5% en 2022 4% en 2021, 5% en 2020

> Des répercussions sur le travail

72%

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR PROBLÈME DE SOMMEIL A DES RÉPERCUSSIONS SUR LEUR ACTIVITÉ - CONTRE 73% EN 2023, 72% EN 2022, 66% EN 2021.



Les chefs d'entreprise sont conscients que leur manque de sommeil impacte leur état de santé et leur travail. Ils déclarent ainsi se sentir en permanence fatigués avec un manque d'énergie. Ils se sentent également plus irritables. Ces effets peuvent être source d'accidents du travail. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut être un facteur aggravant pour certaines maladies et peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENT MAIS LÉGEREMENT PLUS EXPRIMÉ



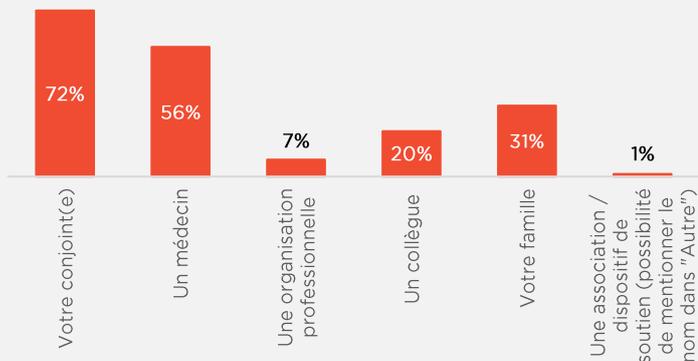
41%

DES ARTISANS DECLARENT AVOIR ETE EN DIFFICULTE PSYCHIQUE AU COURS DE L'ANNEE 2024
CONTRE 43% en 2023, 35% en 2022 et 34% en 2021

61%



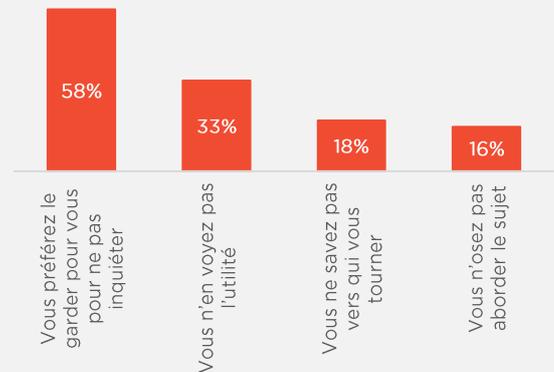
DES ARTISANS DÉCLARENT EN AVOIR PARLÉ À QUELQU'UN
CONTRE 58% en 2023, 52% en 2021, 60% en 2020, 56% en 2019



39%



DES ARTISANS DÉCLARENT NE PAS EN AVOIR PARLÉ
CONTRE 42% en 2023, 48% en 2021, 20% en 2020, 44% en 2019



47% DES REpondants DECLARENT ETRE SUFFISEMENT INFORMES / SENSIBILISES SUR LE SUJET

Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance...) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire...). Le plaisir de travailler disparaît et un changement comportemental peut apparaître (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives...). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

On notera tout d'abord que 47% des chefs d'entreprise déclarent être globalement suffisamment informés / sensibilisés sur les dispositifs d'aide et d'écoute psychologique mis à leur disposition.

En 2024, 41% déclarent avoir été en difficulté psychique (anxiété, épuisement professionnel, dépression) au cours de l'année. Parmi les chefs d'entreprise en difficulté psychique, plus d'un sur deux (60%) a évoqué ses difficultés à une tierce personne. Un chiffre encourageant et en hausse depuis plusieurs années.

Parmi ceux qui ne se sont pas exprimés, 58% déclarent préférer garder leur problème pour eux afin de ne pas inquiéter et 33% n'en voient pas l'utilité. Un constat qui confirme la nécessité de poursuivre la sensibilisation, sur l'intérêt, pour la personne en détresse, de parler. Pour nombre de chefs d'entreprise, parler de ses problèmes peut encore être un tabou qu'il faut briser.

Il est également important de sensibiliser les personnes autour du chef d'entreprise afin qu'elles sachent comment lui venir en aide si besoin. L'entourage, notamment le/la conjoint(e) joue, en effet, un rôle central dans ces situations.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.

 **CIBLE**
Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés

 **PÉRIMETRE**
France entière

 **MODE DE PASSATION**
Enquête en ligne via mailing

 **PÉRIODE**
Janvier 2025

UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT

Avec 512 000 entreprises (SIDE Insee, 2022), 570 000 salariés (Acos, 2023) et 60 400 apprentis (Constructy/CCCA-BTP, 2023), les entreprises artisanales du bâtiment occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent 96 % des entreprises du bâtiment. Le bâtiment est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution. Avec 32 450 entreprises paysagistes et 43 391 entreprises de Travaux Publics les entreprises artisanales de moins de 20 salariés représentent 96 % des entreprises de ces secteurs et emploient 97 500 salariés.

Les entreprises artisanales du BTP

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON



3 029
RÉPONDANTS

Taille de l'entreprise

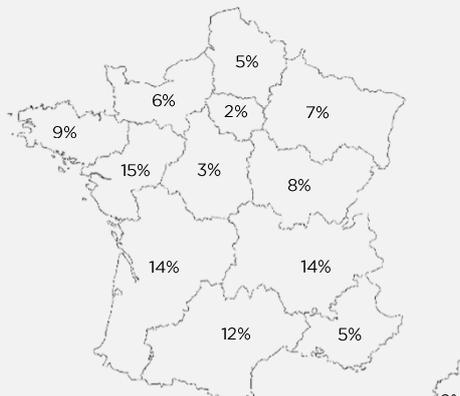
Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	957	32%
1 à 5 salariés	1 460	48%
6 à 10 salariés	423	14%
11 à 15 salariés	111	4%
16 à 20 salariés	78	3%
Total général	3 029	100%

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
Seul sans enfant à charge	131	7%
En couple avec enfant(s) à charge	1 241	58%
En couple sans enfant à charge	639	31%
Seul avec enfant(s) à charge	89	4%
Total général	2 106	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	73	2%
Charpente	140	5%
Couverture	254	8%
Electricien	368	12%
Maçonnerie	384	13%
Menuiserie	425	14%
Métiers de la pierre	23	1%
Paysage	44	1%
Peinture vitrerie	198	7%
Plâtrerie plaques	171	6%
Plomberie chauffage	760	25%
Serrurerie métallerie	63	2%
Travaux publics	126	4%
Total général	3 029	100%



Corse : 5 répondants

DOM-TOM : 7 répondants

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	77	3%
Entre 1 et 5 ans	647	21%
Entre 6 et 10 ans	480	16%
Plus de 10 ans	1 825	60%
Total général	3 029	100%

Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	56	2%
31 - 40 ans	605	20%
41 - 50 ans	961	32%
51 - 60 ans	1 179	39%
Plus de 60 ans	228	8%
Total général	3 029	100%

Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Un homme	2 794	92%
Une femme	235	8%
Total général	3 029	100%